

Le Ministère de la Santé, la Ligue pour la Santé Mentale et sanofi-aventis signent un accord pour la prise en charge de malades atteints de troubles psychiatriques.

Rabat, le 31 octobre 2008 Le Ministère de la Santé, la Ligue pour la Santé Mentale et le Groupe sanofi-aventis signent une convention visant le renforcement de la prise en charge des personnes atteintes de psychoses au Maroc.

Cet accord bénéficiera dans une première étape à la région de Benslimane (qui couvre environ 100 000 habitants) et se fixe pour objectif le développement de l'accès aux soins des populations souffrant de psychoses dans cette zone rurale.

Ce programme sera coordonné par la Ligue pour la Santé Mentale représentée par son Président, le Professeur Driss Moussaoui, chef du Centre Psychiatrique Universitaire du CHU Ibn Rochd de Casablanca.

Les principales actions viseront à :

- Augmenter la prise de conscience des populations vis-à-vis de la schizophrénie et lutter ainsi contre la stigmatisation grâce à des réunions d'information de la population générale des patients et de leur famille et à une information à travers les médias.
- Améliorer la capacité des praticiens de soins primaires (et des infirmiers) à prendre en charge les patients schizophrènes par une formation complémentaire et continue; et favoriser ainsi la collaboration avec les deux psychiatres locaux et les équipes des services de psychiatrie universitaire par une formation complémentaire et continue.
- Faire de la psychoéducation pour les personnes avec schizophrénie et pour leurs familles, et promouvoir la création d'associations de famille de malades mentaux ;
- Rendre accessible les médicaments antipsychotiques par une politique de prix adaptée aux patients les plus pauvres.

Sanofi-aventis contribuera à la mise en place et au suivi de ce projet en apportant son expertise, ses outils pédagogiques et un soutien financier au travers des différentes actions d'un montant de près de **1 300 000 DH** (dont 500 000 DH consacrés à la formation, à la sensibilisation et à l'évaluation et versés à la Ligue pour la Santé Mentale) sur 3 ans.

Sanofi-aventis mettra à la disposition de ce projet des lots de ses médicaments antipsychotiques (Chlorpromazine, palmitate de pipotiazine, lévomépromazine ; amisulpride ; trihexyphénydile) produits par le Groupe à des conditions tarifaires préférentielles contribuant ainsi à la réussite de ce programme.

Le Ministère de la Santé assurera un rôle majeur dans ce projet par le biais d'un soutien institutionnel, d'actions de formation à destination des médecins des centres de santé de Benslimane, l'acquisition de médicaments antipsychotiques couvrant les besoins de la population de la région de Benslimane et une mobilisation des médecins du secteur public à participer à cet important dispositif.

Madame Yasmina BADDOU, Ministre de la Santé a déclaré:

« Le Ministère de la Santé fait de l'accès aux soins dans les régions défavorisées une de ses priorités et notamment pour les pathologies liées à la santé mentale qui nécessitent une prise en charge rapide et efficace ».

Dans ce cadre, le Ministère de la Santé encourage la mise en place de partenariats entre les acteurs des secteurs publics et privés. L'accord signé avec la Ligue pour la Santé Mentale et sanofi-aventis est représentatif du type de partenariat souhaité par le Ministère de la Santé.

La cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée le 31 octobre 2008 au siège du Ministère de la Santé à Rabat en présence de Madame Yasmina Baddou, Monsieur El Makkaoui Secrétaire Générale du Ministère de la Santé, Ministre de la Santé, le Professeur Driss Moussaoui, Président de la Ligue pour la Santé Mentale, Monsieur Christophe Gourlet, Directeur Général de sanofi-aventis Maroc et le Docteur Robert Sebbag Vice Président Accès au Médicament du Groupe sanofi-aventis.

Ce programme pilote débutera le 15 novembre 2008. Il pourra être étendu à d'autres régions du Maroc dans l'avenir.

A propos de la santé mentale

Les psychoses, et en particulier la schizophrénie (prévalence estimée : 0,5% à 1%), sont la cause de souffrances importantes pour les populations concernées car elles sont associées à la stigmatisation et à l'exclusion. Souvent les symptômes sont compris comme étant la conséquence d'une possession par les jnoun, un sort jeté par un ennemi, une malédiction, voire une punition divine. Ces croyances erronées ajoutent aux difficultés de prise en charge liées à la chronicité et à l'intrication de dimensions médicales, sociétales et économiques.

Les experts considèrent que l'utilisation d'antipsychotiques associés à une prise en charge psychosociale dans un système de soins communautaires pourrait diminuer la charge de morbidité de manière significative et considérablement améliorer la situation des populations atteintes de la maladie.

Cependant la mise en place de ces mesures se heurte à plusieurs obstacles :

- Les médecins généralistes ne sont habituellement pas formés au diagnostic et à la prise en charge des psychoses et les psychiatres sont en nombre insuffisant.
- Le coût d'un traitement chronique par antipsychotiques est souvent inabordable.

Cette situation a conduit sanofi-aventis, à travers son département Accès au Médicament, à s'engager en faveur de la santé mentale, où les Partenariats Public Privé sont quasiment inexistantes, via une politique de prix différenciés et des actions d'information des populations et de formation des professionnels de santé (Médecins, infirmiers), en partenariat avec les Autorités de Santé et les responsables psychiatriques locaux.

« Notre légitimité en psychiatrie est forte » précise le docteur Robert Sebbag Vice Président Accès au Médicament : « les chercheurs de sanofi-aventis sont à l'origine de nombreuses découvertes dans le domaine du Système Nerveux Central dont celle du premier neuroleptique, la chlorpromazine en 1952, et notre portefeuille de médicaments psychiatriques est l'un des plus complets de l'industrie pharmaceutique »

A propos de la Ligue pour la Santé Mentale

La Ligue pour la Santé Mentale a été créée en 1979 avec pour objectifs :

- La sensibilisation de toutes les parties concernées par la maladie mentale (familles, autorités locales, corps médical et paramédical, autorités sanitaires...)
- L'amélioration matérielle des conditions de soins et d'accueil des malades mentaux.

La Ligue fêtera sa 30ème journée annuelle le 13 novembre 2008 à la Faculté de Médecine sur le thème « Migration et santé mentale : Expériences au Maroc et dans la zone euro-méditerranéenne », avec la participation de représentants de 12 pays de la région.

La Ligue, entre autres actions, a fait construire par des bienfaiteurs 100 des 124 lits existant au Centre Psychiatrique Universitaire Ibn Rochd de Casablanca.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Le Groupe sanofi-aventis est présent au Maroc à travers sa filiale sanofi-aventis Maroc.

A propos de sanofi-aventis Maroc

Filiale du groupe sanofi-aventis et présent au Maroc depuis plus de 50 ans, sanofi-aventis Maroc est leader sur le secteur de l'industrie pharmaceutique au Maroc. L'activité de sanofi-aventis Maroc consiste à produire, importer et distribuer des produits de santé : médicaments innovants; médicaments classiques et vaccins.

Son portefeuille produit s'élève plus de 300 spécialités et couvrant l'ensemble des classes thérapeutiques :

- cardiovasculaire et thrombose
- Diabétologie
- Antibiothérapie
- Système nerveux Central
- Oncologie
- Médecine Interne
- Vaccins

Le Groupe a su saisir l'opportunité de se lancer dans la fabrication du médicament dès 1965 lorsque le Maroc a pensé développer une activité pharmaceutique nationale. Engagement qui se traduit par l'implantation d'importants sites industriels.

Principaux chiffres :

- Leader du marché pharmaceutique au Maroc
- 1 site de production et de distribution : Ain Sebâa
- 450 collaborateurs
- Plus de 15% des emplois du secteur
- Plus de 21 millions d'unités distribuées en 2007
- CA* : 640, 217 Mdh. * Source IMS

A propos de Accès au Médicament

La Direction Accès au Médicament de sanofi-aventis a pour mission de mettre en œuvre et de coordonner les actions du Groupe dans la lutte contre certaines maladies qui représentent un réel problème de santé publique et pour lesquelles le groupe a des compétences reconnues. Cette mission se décline autour de 3 axes :

- une politique de prix différenciés
- le nouveau développement de médicaments existants
- l'information, l'éducation et la communication auprès de l'ensemble des acteurs.

Aujourd'hui cet engagement se traduit par des réalisations concrètes dans 7 domaines : paludisme*, tuberculose, maladie du sommeil, leishmanioses l'épilepsie, vaccins et santé mentale

*Dans ce cadre, sanofi-aventis et la fondation Drug for Neglected Diseases initiative (DNDi), dans leur engagement de « *transformer l'espoir en réalité pour tous les patients en Afrique* », ont co-développé en partenariat une formulation galénique innovante contre le paludisme, ASAQ – (commercialisée également sous la dénomination Coarsucam), association fixe d'artésunate (AS) et d'amodiaquine (AQ) -, avec le souhait qu'elle soit : Adaptée, Simple, Accessible et de Qualité. Le Coarsucam est produit au Maroc par l'unité industrielle de sanofi-aventis (Zenata) .Le site de Zenata devient ainsi le plus moderne de la région et a obtenu en janvier 2008 la certification OMS (Organisation Mondiale de la Santé) pour le Coarsucam. Ce médicament est utilisé pour le traitement du paludisme et est déjà commercialisé dans près de trente pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre du programme « Impact malaria ».

Contact:

Aziz Yousfi Malki

Tel: 022 66 91 83; Mobile : 061 357 199

E-mail: aziz.yousfimalki@sanofi-aventis.com